

Feuilles de route 3R (Réduction, Réemploi, Recyclage) pour les emballages en plastique

2026

Méthodologie de réalisation des
feuilles de route 3R pour l'emballage
en plastique à usage unique

Méthodologie des feuilles de route 3R

Ce document présente la méthodologie attendue pour pouvoir bénéficier d'un accompagnement de l'ADEME dans le cadre des dispositifs d'accompagnements relatif à la réalisation de feuille de route sectorielle 3R (édition 2022 et 2024).

Deux méthodologies sont présentées dans ce document et peuvent servir d'exemple pour chaque fédération désireuse de ce lancer dans la réalisation d'une feuille de route sectorielle :

- **Pour des acteurs qui n'auraient pas bénéficiés du premier dispositif** : Réalisation de feuilles de route sectorielles emballages en plastique à usage unique en suivant les impératifs précisés dans la méthodologie pour répondre aux enjeux inscrits dans la stratégie 3R. Un volet spécifique sur le réemploi devra être réalisé en intégrant l'analyse du développement du réemploi en l'étendant à tous les emballages utilisés par le secteur et pas uniquement ceux en substitution des emballages en plastique à usage unique
- **Pour des acteurs qui auraient déjà bénéficiés du premier dispositif** : Réalisation d'une étude complémentaire étendue sur le périmètre du développement du réemploi des emballages en substitution d'emballages tous types de matériaux (et pas uniquement en substitution du plastique à usage unique).

Méthodologie présentant les attendus détaillés du livrable final **pour les acteurs n'ayant pas bénéficié du premier dispositif d'aide ADEME Feuilles de route sectorielles 3R.**

1- ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC SECTORIEL :

- Une présentation synthétique du secteur d'un point de vue socio-économique (structuration du secteur, typologie d'acteurs, tendances de consommation et perspectives, spécificités de marché, imports et exports etc.)
- Une analyse du cadre réglementaire (France et Europe) spécifique au secteur pouvant impacter les solutions d'emballages (par exemple, article de loi, décret, règlement européen, réglementation en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sanitaire etc.)
- Une définition des principaux couples produit/emballages mis en marché (volumes, tonnages, UVC, canaux de distribution etc.) en distinguant les emballages ménagers des emballages industriels et commerciaux
- Une caractérisation des emballages pour les principaux couples produit/emballages (matériaux utilisés, en détaillant les résines pour les plastiques, et si pertinent, le poids unitaire et les dimensions des différents éléments d'emballages)
- Une caractérisation des produits concernés (fragilité, perte en eau, échanges gazeux, conservation etc.) et une qualification des besoins fonctionnels attendus des emballages (protection du produit, chaîne logistique, informations générales/légales, usage, marketing, etc.)
- Un état des lieux en matière de réemploi et de recyclabilité des emballages (exemple : proportion de réemploi à date, recyclabilité à date etc.) ; ce volet englobe pour le réemploi tous les emballages utilisés par le secteur et pas uniquement les emballages en plastique à usage unique

2- ANALYSE DES ALTERNATIVES ET SOLUTIONS EXISTANTES ET EN COURS DE DEVELOPPEMENT

- Pour chacun des couples produit/emballages identifiés, une liste des alternatives et solutions aux emballages en plastique à usage unique déjà mis en œuvre sur le marché ou à venir
- Pour chacun des couples produit/emballages identifiés, une liste des alternatives et solutions réemployables aux emballages à usage unique (autre qu'en plastique) déjà mis en œuvre sur le marché ou à venir
- Une qualification des alternatives et solutions (identifiées aux étapes 2.1 et 2.2) : réponse technique (en matière de réduction, réemploi, recyclage), disponibilité et maturité afin de déterminer une trajectoire d'innovation à moyen et long terme, en cohérence avec les différents objectifs réglementaires
- Une sélection des alternatives et solutions les plus pertinentes en fonction des besoins et des enjeux prioritaires du secteur, en distinguant, les options susceptibles d'être rapidement mises en place par le secteur et celles qui nécessitent des investigations complémentaires d'un point de vue technique, économique ou environnementale
- Une identification des acteurs de la chaîne de valeur pour lesquels le choix des alternatives peut entraîner des répercussions (notamment metteurs en marché, fabricants d'emballages ou de machines, distributeurs, opérateurs de tri, recycleurs etc.) et une analyse des principales répercussions potentielles, en précisant la manière dont elles ont été identifiées (notamment consultation des acteurs concernés)

Facultatif

- Une capitalisation des retours d'expériences des solutions alternatives/existantes identifiées (par exemple : coûts, structuration de l'offre, fournisseurs, acteurs concernés, zones de production etc.)
- Des éléments permettant d'apprécier les potentiels impacts environnementaux des solutions/alternatives existantes identifiées
- Une identification des acteurs susceptibles d'aider les entreprises dans leurs recherches de solutions

3- EVALUATION DES POTENTIELS DU SECTEUR EN MATIERE DE REDUCTION, REEMPLOI ET RECYCLAGE A 2025 ET A HORIZON 2027 ET LES PERSPECTIVES A HORIZON 2040

- Sur la base des solutions/alternatives identifiées, une caractérisation des potentiels du secteur (incluant les enjeux de recyclabilité et de réincorporation de matière recyclée) à 2025 pour les 3R et à l'horizon 2027 concernant le sujet du réemploi (délais de mise en œuvre, faisabilité, gains potentiels sur les 3R) et des éléments de perspectives à horizon 2040

- Une identification des principaux freins et/ou enjeux (par exemple, propriétés techniques attendus des couples produits/emballages, impact sur la production, le conditionnement et la distribution, impact sur le consommateur, enjeux liés à la structuration du marché : import/export, enjeux réglementaires, etc.)
- Une identification des principaux leviers ou principales opportunités (par exemple, principales actions possibles sur chacun des 3R, initiatives et projets pilotes en cours ou à déployer, mutualisations possibles avec d'autres secteurs etc.)

4- **IDENTIFICATION DES BESOINS ET ACTIONS PRIORITAIRES**

- Une identification des besoins en innovation et R&D
- Une identification et une évaluation des besoins en termes d'investissements nécessaires en amont et en aval de la chaîne de valeur (production, conditionnement, logistique, transport etc.) afin de permettre notamment de dégager de premiers ordres de grandeurs de coût par axes 3R (y compris les investissements déjà engagés)
- Une identification des besoins en termes d'analyse de cycle de vie (ACV) au regard des alternatives identifiées, des données existantes (études ACV transposables au secteur, données d'inventaires, prise en compte de l'enjeu biodiversité, données des metteurs en marché etc.) et des possibilités d'études (mutualisées entre secteurs similaires ou individualisées pour prendre en compte les spécificités d'un secteur/d'un produit/d'une alternative)

Facultatif

- Une comparaison des choix d'investissements selon les alternatives/solutions envisagées
- Une identification des besoins d'accompagnement du secteur, des entreprises et des consommateurs (par exemple : formation, achat, communication, sensibilisation etc.)

5- **TRAJECTOIRE SECTORIELLE ET CALENDRIER PREVISIONNEL**

- Les étapes et jalons à franchir par le secteur (ou de manière transversale avec plusieurs secteurs apparentés si pertinent) pour atteindre les objectifs 3R et les objectifs réemploi de la loi AGECL à court terme (2025 et 2027), et les perspectives à long terme (2040)
- Un plan d'action détaillé sur les 3R : description de l'action et/ou de l'engagement du secteur, échéances/objectifs cibles, modalités et moyens de travail, gouvernance
- Les moyens envisagés pour : assurer le suivi du plan d'action et la centralisation de l'information ; assurer la prise en compte de la confidentialité de certaines données au regard du droit de la concurrence (par exemple consolidation par un tiers de confiance) ; évaluer les gains de performances effectivement constatés sur les 3R (reporting et indicateurs de performances par rapport aux objectifs cibles, résultats observés et éventuelles expérimentations pilotes conduites)

Attendus détaillés du livrable final ***pour les acteurs ayant déjà bénéficié du premier dispositif d'aide ADEME Feuilles de route sectorielles 3R.***

Pour le tableau 1 « État des lieux / diagnostic sectoriel », les éléments formulés lors de la rédaction de la première feuille de route peuvent être repris. En cas d'évolution, il est nécessaire d'effectuer une mise à jour des informations (notamment pour les points 1.2 et 1.6).

1 - ETAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC SECTORIEL :

- Une présentation synthétique du secteur d'un point de vue socio-économique (structuration du secteur, typologie d'acteurs, tendances de consommation et perspectives, spécificités de marché, imports et exports etc.)
- Une analyse du cadre réglementaire (France et Europe) spécifique au secteur pouvant impacter les solutions d'emballages (par exemple, article de loi, décret, règlement européen, réglementation en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité sanitaire etc.)
- Une définition des principaux couples produit/emballages mis en marché (volumes, tonnages, UVC, canaux de distribution etc.) en distinguant les emballages ménagers des emballages industriels et commerciaux
- Une caractérisation des emballages pour les principaux couples produit/emballages (matériaux utilisés, en détaillant les résines pour les plastiques, et si pertinent, le poids unitaire et les dimensions des différents éléments d'emballages)
- Une caractérisation des produits concernés (fragilité, perte en eau, échanges gazeux, conservation etc.) et une qualification des besoins fonctionnels attendus des emballages (protection du produit, chaîne logistique, informations générales/légales, usage, marketing etc.)
- Un état des lieux en matière de réemploi de tous les emballages du secteur (exemple : proportion de réemploi à date, etc.)

2- ANALYSE DES ALTERNATIVES ET SOLUTIONS EXISTANTES ET EN COURS DE DEVELOPPEMENT

- Pour chacun des couples produit/emballages identifiés, une liste des alternatives et solutions réemployables aux emballages à usage unique (**autres qu'en plastique**) déjà mis en œuvre sur le marché ou à venir
- Une qualification des alternatives et solutions réemployables identifiées : réponse technique en matière de réemploi, disponibilité et maturité afin de déterminer une trajectoire d'innovation à moyen et long terme, en cohérence avec les différents objectifs réglementaires
- Une sélection des alternatives et solutions réemployables les plus pertinentes en fonction des besoins et des enjeux prioritaires du secteur, en distinguant, les options susceptibles d'être rapidement mises en place par le secteur et celles qui nécessitent des investigations complémentaires d'un point de vue technique, économique ou environnementale
- Une identification des acteurs de la chaîne de valeur pour lesquels le choix des alternatives réemployables peut entraîner des répercussions (notamment metteurs en marché, fabricants d'emballages ou de machines, distributeurs, opérateurs de tri, recycleurs etc.) et une analyse des principales répercussions potentielles, en précisant la manière dont elles ont été identifiées (notamment consultation des acteurs concernés)

Facultatif

- Une capitalisation des retours d'expériences des solutions/alternatives réemployables existantes identifiées (par exemple : coûts, structuration de l'offre, fournisseurs, acteurs concernés, zones de production etc.)

- o Des éléments permettant d'apprécier les potentiels impacts environnementaux des solutions/alternatives existantes réemployables identifiées
- o Une identification des acteurs susceptibles d'aider les entreprises dans leurs recherches de solutions réemployables

3- **EVALUATION DES POTENTIELS DU SECTEUR EN MATIERE DE REEMPLOI A HORIZON 2027 ET LES PERSPECTIVES A HORIZON 2040**

- o Sur la base des solutions/alternatives réemployables identifiées, une caractérisation des potentiels de réemploi du secteur à l'horizon 2027 (délais de mise en œuvre, faisabilité, gains potentiels sur le réemploi) et des éléments de perspectives à horizon 2040
- o Une identification des principaux freins et/ou enjeux (par exemple, propriétés techniques attendus des couples produits/emballages, impact sur la production, le conditionnement et la distribution, impact sur le consommateur, enjeux liés à la structuration du marché : import/export, enjeux réglementaires, etc.)
- o Une identification des principaux leviers ou principales opportunités (par exemple, principales actions possibles pour le réemploi, initiatives et projets pilotes en cours ou à déployer, mutualisations possibles avec d'autres secteurs etc.)

4- **IDENTIFICATION DES BESOINS ET ACTIONS PRIORITAIRES**

- o Une identification des besoins en innovation et R&D
- o Une identification et une évaluation des besoins en termes d'investissements nécessaires en amont et en aval de la chaîne de valeur (production, conditionnement, logistique, transport etc.) afin de permettre notamment de dégager de premiers ordres de grandeurs de coût sur l'axe réemploi (y compris les investissements déjà engagés)
- o Une identification des besoins en termes d'analyse de cycle de vie (ACV) au regard des alternatives identifiées, des données existantes (études ACV transposables au secteur, données d'inventaires, prise en compte de l'enjeu biodiversité, données des metteurs en marché etc.) et des possibilités d'études (mutualisées entre secteurs similaires ou individualisées pour prendre en compte les spécificités d'un secteur/d'un produit/d'une alternative)

Facultatif

- o Une comparaison des choix d'investissements selon les alternatives/solutions réemployables envisagées
- o Une identification des besoins d'accompagnement du secteur, des entreprises et des consommateurs (par exemple : formation, achat, communication, sensibilisation etc.)

5- **TRAJECTOIRE SECTORIELLE ET CALENDRIER PREVISIONNEL**

- o Les étapes et jalons à franchir par le secteur (ou de manière transversale avec plusieurs secteurs apparentés si pertinent) pour atteindre les objectifs de réemploi à court terme (2027), et les perspectives à long terme (2040)
- o Un plan d'action détaillé : description de l'action et/ou de l'engagement du secteur, échéances/objectifs cibles, modalités et moyens de travail, et, gouvernance
- o Les moyens envisagés pour : assurer le suivi du plan d'action et la centralisation de l'information ; assurer la prise en compte de la confidentialité de certaines données au regard du droit de la concurrence (par exemple consolidation par un tiers de confiance) ; évaluer les gains de performances

effectivement constatés sur le réemploi (reporting et indicateurs de performances par rapport aux objectifs cibles, résultats observés et éventuelles expérimentations pilotes conduites)

RÉSUMÉ

Dans la continuité de la stratégie nationale 3R sur les emballages en plastique à usage unique, l'une des mesures identifiées consistait à ce que la fédération professionnelle s'empare du sujet pour identifier d'un point de vue sectoriel les différents axes 3R. La réalisation de ces feuilles de route a été soutenue financièrement par l'ADEME.

Ce document présente la méthodologie employée pour conduire ces travaux, afin d'aboutir à une trajectoire sectorielle et au plan d'actions définis par la SN3R.

La méthodologie permet en particulier de préciser les potentiels de réduction, de réemploi et de recyclabilité à horizon 2025, 2027 et 2040, ainsi que les alternatives à déployer en priorité pour y parvenir.

La méthodologie permet également d'identifier de nombreux besoins, en termes d'innovation et de R&D, d'investissements, de meilleure connaissance des impacts environnementaux et de réglementation, mettant en lumière la nécessité d'une action concertée, non seulement de la part des metteurs en marché eux-mêmes, mais également de l'ensemble de la chaîne de valeur et des pouvoirs publics.

Ce document est diffusé par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé
BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

Coordination technique - ADEME : GUIOT Marianne
Direction/Service : Direction de la supervision des filières REP

CITATION DE CE RAPPORT

Méthodologie de réalisation des feuilles de route 3R pour l'emballage en plastique à usage unique. 6 pages.

Cet ouvrage est disponible en ligne <https://librairie.ademe.fr/>

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.